

DECISION

Extension des vestiaires de football

Travaux

LE MAIRE DE TARTAS (Landes),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

VU la délibération en date du 28 mars 2008 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L. 2122-22 susvisé,

VU la délibération en date du 2 décembre 2009 décidant l'extension des vestiaires de football,

VU l'avis d'appel à la concurrence publié dans le journal Sud-Ouest le 17/12/09, dans le Travailleur Landais le 19/12/09 et sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics le 14/12/09,

VU l'avis du maître-d'œuvre et de la commission municipale des marchés,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Les marchés à procédure adaptée pour les travaux d'extension des vestiaires de football sont attribués à :

Lot n° 1 : Gros-œuvre

SAS Joël LESCA et Fils
699 route de Condrette – 40400 TARTAS
pour 40 044,27 € H.T.
47 892,95 € TTC

Lot n° 2 : Charpente – couverture – zinguerie

SARL TASTET Pierre
125 rue Floche – 40000 MONT-DE-MARSAN
pour 24 698,00 € H.T.
29 538,81 € TTC

.../...

- Lot n° 3 : Plâtrerie – faux-plafonds
SAS Aquitaine Plâtrerie LESCA
197 chemin de l’Herté – 40465 PONTONX-SUR-L’ADOUR
pour 9 274,97 € H.T.
11 092,86 € TTC
- Lot n° 4 : Menuiseries extérieures alu
SARL Menuiserie DELMON
1068 avenue du 19 mars 1962 – 40990 SAINT-VINCENT-DE-PAUL
pour 11 070,00 €
13 239,72 € TTC
- Lot n° 5 : Menuiseries intérieures bois
SARL Menuiserie DELMON
1068 avenue du 19 mars 1962 – 40990 SAINT-VINCENT-DE-PAUL
pour 3 715,00 € H.T.
4 443,14 € TTC
- Lot n° 6 : Carrelages
SAS Joël LESCA et Fils
699 route de Condrette – 40400 TARTAS
pour 7 064,69 € H.T.
8 449,37 € TTC
- Lot n° 7 : Peintures
SARL MORLAES
315 avenue Léon Blum – 40400 TARTAS
pour 2 965,42 € H.T.
3 546,64 € TTC
- Lot n° 8 : Electricité – courants forts et faibles
SERTELEC
681 rue Ferme de Larrouquère – 40000 MONT-DE-MARSAN
pour 9 909,15 € H.T.
11 851,34 € TTC
- Lot n° 9 : Chauffage – plomberie - ventilation
SARL Michel DEHEZ
86 place Gambetta – 40000 TARTAS
pour 18 679,44 € H.T.
22 340,61 € TTC

Article 2 : La présente décision sera adressée à M. le Sous Préfet.

Fait à Tartas, le 7 avril 2010

Le Maire,

J-F. BROQUÈRES